



Le 3 octobre 2025

Objet : Reconnaître l'État de Palestine et appuyer la solution à deux États

La crise humanitaire à Gaza est inacceptable. Il ne s'agit pas d'une crise lointaine. Elle résonne profondément auprès des Canadiens, qui continuent d'appeler leurs représentantes et représentants élus, ainsi que leur gouvernement, à agir de manière décisive face à une tragédie humaine d'une telle ampleur.

La douleur, la colère et l'urgence exprimées par tant de personnes sont réelles et compréhensibles. Une profonde tristesse et une grande frustration sont largement ressenties à mesure que la crise se poursuit, et ces émotions soulignent la nécessité d'un leadership ancré dans l'humanité, la responsabilité et le respect du droit international.

C'est pourquoi notre gouvernement a posé le geste historique de reconnaître officiellement l'État de Palestine. Depuis des décennies, le Canada soutient la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Or, cette vision a été progressivement fragilisée par l'expansion des colonies, la violence des colons et le refus du gouvernement israélien actuel de permettre toute voie menant à la création d'un État palestinien. Parallèlement, le Hamas a infligé de terribles souffrances, en terrorisant les Israéliens, en opprimant les Palestiniens et en rejetant la solution à deux États.

La reconnaissance de l'État de Palestine est une décision historique et nécessaire qui renforce celles et ceux qui œuvrent pour la paix et la coexistence, et qui affirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et au respect de ses droits humains. Cette reconnaissance permet de maintenir vivante la seule voie viable vers une paix juste et durable : la solution à deux États. Le Canada continuera d'être un partenaire constructif dans la construction d'un avenir qui respecte la dignité, la sécurité et les aspirations des Palestiniens et des Israéliens.

Ici, en Outaouais, cette crise se fait sentir de façon particulièrement profonde, notamment au sein de la communauté musulmane. J'ai rencontré régulièrement le Centre islamique

de l'Outaouais ainsi que des citoyens ayant des liens directs avec la Palestine. Je prends leurs voix et leurs expériences vécues très au sérieux et je demeure engagée à veiller à ce qu'elles soient entendues au Parlement.

Je crois fermement en la nécessité d'une résolution pacifique. À titre de députée, je continuerai de défendre la paix, la sécurité et les droits de la personne, et de plaider en faveur d'actions qui reflètent les valeurs et les responsabilités du Canada sur la scène internationale.

Sophie Chatel, députée pour Pontiac—Kitigan Zibi



Sophie Chatel



Députée de Pontiac / Member of Parliament for Pontiac

House of Commons / Chambre des communes

180 Queen Street / 180, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Téléphone : (613) 995-3950